

OCEANOVAATION

**FORUM : 3 « Gestion de l'environnement marin et côtier pour les régions littorales – besoins et outils pour les politiques publiques »**

Thématique : Planification spatiale et outils de gestion intégrée

Intervention : jeudi 20 Octobre 2011 entre 11h10 et 12 :30

**TITRE : l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens : démarche, organisation et actions menées dans les collectivités françaises d'outre-mer**

**Support** : power-point

**Intervenants :**

Michel Allenbach , Université de Nouvelle-Calédonie, Avenue James Cook, 98800 Nouméa Nouvelle-Calédonie, e-mail : [michel.allenbach@univ-nc.nc](mailto:michel.allenbach@univ-nc.nc) et

Michel Porcher (consultant S2C), 150 chemin Robert Gravier 13100 Aix en Provence,

France e-mail : [porchers2c@orange.fr](mailto:porchers2c@orange.fr)

**Résumé** : L'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens ) est une action nationale en faveur des récifs coralliens des collectivités de l'outre-mer français engagée depuis 1999 sur décision du premier ministre. L'initiative recouvre toutes les actions et mesures prises en faveur des récifs coralliens et écosystèmes associés (mangroves et herbiers), pour garantir leur protection et maintenir les services rendus par ces écosystèmes .Pour conduire cette initiative le gouvernement a mis en place, par décret ministériel un comité national, placé auprès du premier ministre, composé de différents collèges rassemblant les principaux acteurs concernés par la gestion durable des récifs coralliens( socio-professionnels, instituts de recherche, organisations non gouvernementales, élus des collectivités d'outre-mer, parlementaires nationaux et représentants de l'état. Il est placé sous la co-présidence des ministres chargés respectivement de l'écologie et de l'outre-mer. Il s'appuie sur des comités locaux rassemblant dans chacune des collectivités d'outre-mer, les acteurs locaux de la gestion des récifs et écosystèmes associés. Les actions de l'IFRECOR sont mises en œuvre dans le cadre d'une stratégie et d'un plan d'action quinquennal, adopté par ce comité national.

Les actions majeures engagées depuis plus de 10 ans par l'IFRECOR et celles programmées dans le cadre du plan d'action national 2011-2015 sont présentées, dont celles faisant références aux changements globaux.